

Les défaillances d'entreprises restent à leur niveau d'avant crise pendant que les créations augmentent

Insee Conjoncture Corse • n° 53 • mars 2025

En Corse, au 4^e trimestre 2024, les défaillances d'entreprises diminuent. Depuis le début de l'année 2024, elles oscillent autour de 400 procédures, soit le niveau d'avant-crise sanitaire. Contrairement à la France, la hausse induite par la reprise des procédures de défaillances ne semble pas se poursuivre. Parallèlement, les créations d'entreprises augmentent nettement du fait des nouvelles entreprises créées sous le statut de micro-entrepreneurs. En Corse, ces créations peuvent être synonymes d'emplois pour les entrepreneurs, dans un contexte d'atonie de l'emploi salarié.

En Corse au 4^e trimestre 2024, avec 415 procédures (en cumul annuel), les défaillances d'entreprises diminuent de 3,5 % par rapport au trimestre précédent ► **figure 1**. Une entreprise est en situation de défaillance à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre, généralement lorsqu'elle est en état de cessation de paiement. La défaillance d'entreprise ne doit pas être confondue avec la notion plus large de cessation d'activité. Depuis janvier 2024, le niveau des défaillances oscille autour de 400, soit la moyenne de 2019 alors que le nombre d'entreprises s'étoffe depuis la crise sanitaire.

En 2024, le nombre de défaillances augmente de 12 % mais cette hausse est moins importante qu'en 2023 où elle atteignait 61 %. L'effet de reprise des procédures, qui induit ces forts taux de croissance trimestriels depuis la crise sanitaire, s'estompe à présent.

En Corse, la fin des aides de l'état ne semble pas engendrer de rattrapage ni de rebond marqué des procédures alors qu'on aurait pu s'attendre à une augmentation des défaillances. Cette hausse est en revanche présente au niveau national. Le nombre de défaillances d'entreprises croît de façon continue en France depuis janvier 2024 et l'augmentation se prolonge de +2,7 % au 4^e trimestre (+17 % sur un an).

Sur l'île, les acteurs économiques régionaux mettent leurs compétences à disposition des entreprises afin d'anticiper et limiter les risques de défaillance (aides).

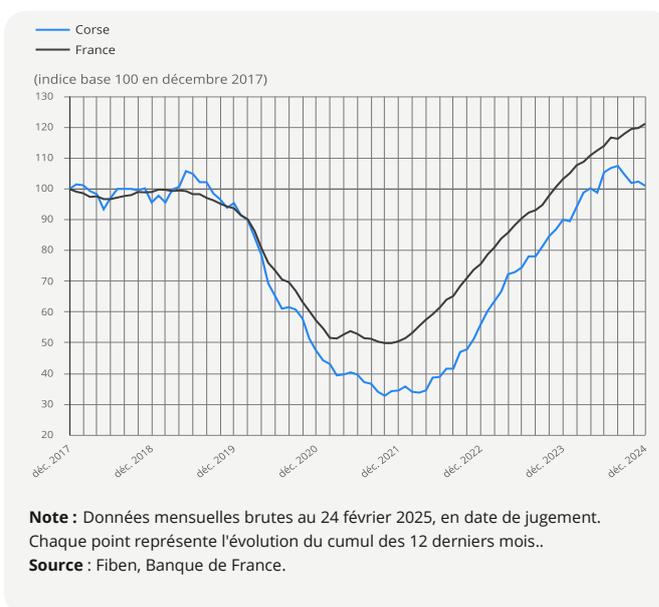
Les créations d'entreprises progressent nettement au 4^e trimestre

Au 4^e trimestre 2024, 1 800 entreprises sont créées en Corse, soit une hausse de 14,1 % par rapport au précédent trimestre. La progression est plus élevée qu'au niveau national (+0,8 %)

► **figure 2**. De plus, les créations insulaires sont dynamiques sur toute l'année 2024 (+16,1 %).

La hausse régionale est due à la vigueur des créations sous statut de micro-entrepreneurs. Ces créations augmentent de 19,9 % contre 3,7 % pour celles d'entreprises classiques, c'est-à-dire les sociétés et les entreprises individuelles.

► 1. Défaillances d'entreprises



Ainsi au 4^e trimestre 2024, deux entreprises nouvelles sur trois sont des micro-entreprises.

Le succès de ce statut s'est amplifié au cours des cinq dernières années. Au 4^e trimestre 2019, ce statut représentait la moitié des créations.

Ces quatre dernières années, les créations sous statut de micro-entrepreneurs progressent en Corse de 4,4 % par trimestre. Cet essor est plus rapide qu'au niveau national (+0,5 %).

La création d'entreprise semble traduire une évolution des mentalités chez les jeunes actifs et un rapport au travail modifié depuis la crise sanitaire. Ainsi, créer son entreprise répondrait à un besoin d'indépendance dans un parcours professionnel. Cela pourrait être aussi une solution à la recherche d'emploi sur un marché du travail tendu ou un complément de revenus dans un domaine d'appétence.

L'emploi salarié cesse de progresser

Au 4^e trimestre 2024, l'emploi salarié régional devient atone
► **figure 3.** Entre 2020 et 2022, l'emploi progresse nettement mais cette croissance ralentit depuis.

Le marché du travail insulaire se tend. Les inscriptions en catégorie A, B, C à France Travail augmentent de 1,3 % par rapport au trimestre précédent (données corrigées des variations saisonnières) ► **avertissement.** Ainsi, 19 880 demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont inscrits à France Travail au dernier trimestre 2024. Dans le même temps, la hausse nationale se renforce également (+1,7 %).

Pour autant, le chômage concerne 6,4 % de la population active insulaire (7,3 % en France). Il diminue de 0,1 point par rapport au trimestre précédent. Au niveau national, la tendance est la même tandis que le halo du chômage s'étend. Ce halo regroupe les personnes inactives (ni en emploi, ni au chômage au sens du BIT), mais proches du marché du travail parce qu'elles souhaitent travailler. •

Marie-Pierre Nicolai, Déborah Caruso (Insee)

► Encadré 1 Contexte international - Désordre mondial

Fin 2024, l'activité aux États-Unis est restée soutenue (+0,6 % au quatrième trimestre) portant la croissance annuelle à +2,8 %, tandis qu'elle est restée médiocre dans la zone euro (+0,2 %), confirmant l'absence de réelle reprise sur l'année (+0,8 % au total en 2024, après +0,5 % en 2023). Depuis début 2025, la nouvelle orientation de l'administration américaine et les perspectives de guerre commerciale qu'elle entraîne hypothèquent un peu plus l'éventualité d'un redémarrage européen à court terme. L'instauration de droits de douane aux États-Unis mettrait un coup de frein au commerce mondial et frapperait les économies européennes dépendantes de la demande américaine, en particulier l'Allemagne et l'Italie.

► Encadré 2 Contexte national - Croissance en berne

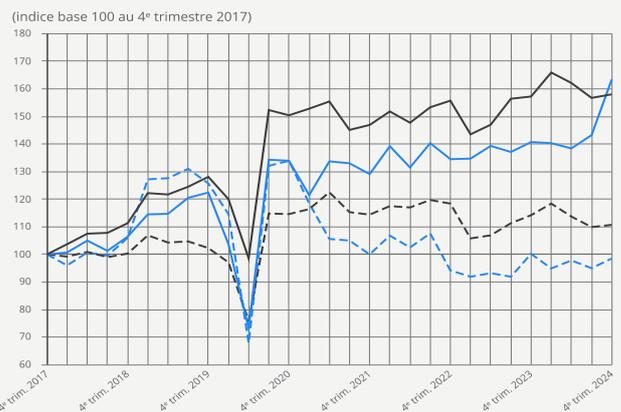
En France, la croissance a plutôt bien résisté sur l'ensemble de l'année 2024 (+1,1 %). Le retournement de l'investissement a été compensé par l'accélération des dépenses publiques, mais ce facteur de soutien s'inverserait en 2025, la France prévoyant un effort significatif de réduction du déficit public. Dans un contexte international dégradé, l'économie française tournerait au ralenti au premier semestre 2025 (+0,1 % au premier trimestre puis +0,2 % au deuxième) et l'acquis de croissance pour 2025 atteindrait seulement +0,4 % à mi-année. Sur le marché du travail, l'emploi salarié s'est nettement retourné en fin d'année, l'économie française détruisant 90 000 postes sur les trois derniers mois de 2024. En prévision, les entreprises continueraient de réduire leurs effectifs de 50 000 postes salariés au premier semestre, en partie compensés par des créations d'emplois non-salariés. Cette baisse de l'emploi pousserait le taux de chômage à la hausse à 7,6 % mi-2025.

► Pour en savoir plus

- Insee, «Stabilité des créations d'entreprises en janvier 2025 », Informations Rapides n° 36, février 2025.
- Insee, «Au quatrième trimestre 2024, l'emploi salarié se replie de 0,3 % » Informations Rapides n° 57, février 2025.

► 2. Créations d'entreprises en Corse

--- Corse hors micro-entrepreneurs
--- France hors micro-entrepreneurs
— Corse y compris micro-entrepreneurs
— France y compris micro-entrepreneurs



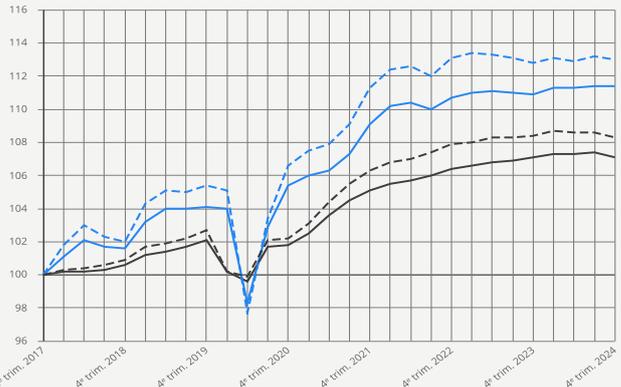
Note : Données CVS-CJO.

Champ : Ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, SIDE.

► 3. Évolution de l'emploi salarié en corse

— Emploi salarié total - Corse
— Emploi salarié total - France hors Mayotte
--- Emploi salarié privé - Corse
--- Emploi salarié privé - France hors Mayotte



Notes : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : Emploi salarié total.

Sources : Insee, estimation d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► Avertissement les demandeurs d'emploi en fin de mois

Entre octobre et novembre 2024, une évolution dans le formulaire d'actualisation a conduit à augmenter le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A d'environ 36 000 au niveau national, et à réduire d'autant le nombre de demandeurs d'emploi en catégories B et C. Par ailleurs, une expérimentation d'accompagnement renforcé vers l'emploi des bénéficiaires du RSA (BRSA) a été initiée en avril 2023 dans 18 territoires puis étendue en mars 2024 à 29 nouvelles zones, portant à 47 le nombre de territoires concernés (au niveau national) par l'accompagnement renoué des bénéficiaires du RSA. Elle conduit à enregistrer progressivement à France Travail l'ensemble des BRSA de ces territoires. Fin décembre 2024, cette expérimentation concerne environ 57 000 personnes, dont 29 000 sont comptabilisées comme demandeurs d'emploi. Des informations complémentaires sont disponibles sur la dernière publication Dares Indicateurs.

